AUTOMOBILE, FONCIER INDUSTRIEL, PHOSPHATE...

Les mises au point de Bedda

Le ministre de l'Industrie et des Mines se défend de «bloquer» l'investissement dans le montage des véhicules automobiles, estimant nécessaire de faire une «évaluation» du processus.

Mohamed Kebci - Alger (Le Soir) - Une évaluation qu'il faudra «instaurer en culture de gestion», estimait-il, hier, lors d'un point de presse tenu en marge d'une rencontre dédiée aux petites et moyennes entreprises dans la perspective de la mise en place du conseil national y afférent. Par évaluation, Mahdjoub Bedda fait allusion au cahier des charges portant conditions et modalités d'exercice de l'activité de production et de montage de véhicules qu'il fallait revoir à l'effet de l'inscrire dans la durée. Car, pour lui, «un document pareil doit s'étaler sur une dizaine d'années au minimum. C'est pour cela qu'un groupe de travail s'y attelle, avec l'implication des départements du commerce et des finances pour sortir au bout avec un cahier des charges qui satisfera tout le monde, l'Etat, l'investisseur et le citoyen». Pour le ministre, on ne pouvait continuer dans cette voie au vu du terrible «manque à gagner» pour l'Etat, l'emploi «stationnaire» et l'exportation «presque nulle».

Le ministre de l'Industrie et des Mines, qui précisera que l'industrie automobile ne constitue «qu'une filière parmi tant d'autres» relevant du secteur, dira que ce cahier des charges tout comme l'aspect importation des véhicules dont les licences sont en cours d'établissement, «ne sont de nature à bloquer personne». Et de relever que les investissements déjà engagés auront une période d'adaptation au nouveau cahier des charges en préparation qui constitue un «message fort aux investisseurs étrangers et locaux».

Mahdjoub Bedda mettra l'accent sur l'autre chantier sur lequel il dira se pencher sérieusement. Celui de la petite et moyenne entreprise avec l'objectif de réduire à défaut de venir à bout du taux de mortalité qui caractérise la filière sans laquelle toute perspective de développement économique est vouée à l'échec. Une filière dont le ministre veut revoir le modèle adopté ces dernières années, entaché, selon lui, de plusieurs tares. Entre autres, la formation et l'accompagnement des porteurs de projets de PME qui ont fait cruellement défaut et qui sont à l'origine, explique-t-il, de la mortalité qui touche beaucoup de ces petites entités qui, pour celles qui existent encore, n'emploient qu'une personne à deux. Trop maigre moisson au regard du lourd investissement et autres facilitations consentis par l'Etat, faisant part, dans ce sillage, d'un état des lieux de la filière en cours d'élaboration, avec promesse d'accompagner les porteurs de PME de leur naissance à l'exportation avec la création d'un fonds d'amorçage, facilitation en matière de foncier industriel avec perspective de mise sur pied de bâtiments industriels.

A propos du foncier industriel, le ministre de l'Industrie et des Mines fera part de la même démarche d'évaluation, annonçant, dans ce sens, la réduction de leur nombre, actuellement de 39. Avec la prise en compte des «spécificités de chaque région» et l'investissement de l'argent ainsi économisé ailleurs. Autre filière dans le «collimateur» du nouveau ministre de l'Industrie et des Mines, le phosphate. Même s'il se refusera d'évoquer les trois accords conclus, l'année dernière, entre deux sociétés algériennes et une société indonésienne pour un «investissement cumulé de 4,5 milliards de dollars, objectant l'exploitation de la nouvelle mine de phosphate de Bled-El-Hadba située à Tébessa, Bedda évoquera une étude menée actuellement en vue de booster cette filière qui équivaut, selon lui, au pétrole.

M. K.

Photo : DR

Mahdjoub Bedda, ministre de l'Industrie et des Mines.

À PARTIR DE L'ANNÉE PROCHAINE

Un tirage au sort électronique pour départager les candidats au Hadj

L'opération du hadj 2018 sera assurée au moyen d'un tirage au sort électronique. C'est ce qu'a déclaré, hier, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs lors de son intervention devant les cadres de son département et les encadreurs de cette opération.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - La dernière réunion portant préparation de Hadj 2017 a eu lieu, hier, au niveau de la structure Dar-El-Imam en présence du ministre des Affaires religieuses, M. Mohamed Aïssa. Ce dernier a tenu en personne à clôturer la série de rencontres portant préparation du Hadj 2017, où près de 36 000 Algériens seront concernés par cette opération religieuse.

Hier, lors de son intervention devant les différents partenaires (encadrement), le ministre des Affaires religieuses a longuement évoqué les différentes étapes ayant suivi la préparation de «cette importante opération». Selon lui, «la mobilisation a été perceptible dès le début de la mise en place des mécanismes de préparation». Il fera savoir que, «c'est grâce à la gestion moderne de cette opération, que toutes les conditions ont été réunies en étroite collaboration avec nos partenaires des affaires étrangères, de la santé, de l'intérieur, des transports, du tourisme, enfin de tous ceux qui sont concernés de près ou de loin par l'opération du Hadj». «Cette année, tout est mis en œuvre pour garantir une meilleure prise en charge des hadjis algériens», a-t-il déclaré. Et d'ajouter : «Les hadjis algériens bénéficieront d'une meilleure prise en charge, notamment en matière de transport et d'hébergement.» Il a rappelé, dans ce sens, que des «tentes climatisées et bien aménagées, des espaces pour l'orientation et le repos ainsi que des bus neufs seront mis à la disposition des 36 000 Algériens attendus dans les Lieux-Saints».

Mohamed Aïssa a, en outre, mis en avant la mission des 43 agences agréées pour organiser les opérations du pèlerinage de cette année et les 258 autres agréées pour l'organisation de celles de la Omra. «Des directives fermes ont été données aux différentes agences de voyages pour la prise en charge des pèlerins», a-t-il affirmé avant d'ajouter que celles-ci «constituent une partie essentielle des services offerts aux hadjis». Il a, par ailleurs, fait savoir que «des améliorations ont été apportées au niveau de ces agences afin qu'elles puissent réaliser de meilleures performances en matière de prise en charge».

Dans son intervention, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a tenu à expliquer au personnel encadreur, présent en la circonstance, le «rôle que doit jouer le pèlerin algérien». «Certes, c'est une mission religieuse, mais le pèlerin algérien est appelé également à représenter le visage de son pays.» Par ailleurs, le ministre fera remarquer que sur les 36 000 hadjis, 8 300 d'entre eux ont déjà reçu le visa d'entrée et 14 000 autres le recevront prochainement, soit avant leur départ. Le reste de l'opération sera assuré conformément à la feuille de route mise en place, tout en indiquant que déjà, 27 000 futurs hadjis ont acheté leurs billets.

Sur un autre chapitre, le ministre des Affaires religieuses a indiqué que les autorités saoudiennes mettront en exécution la mesure portant «paiement de deux mille rials saoudiens pour chaque personne ayant déjà effectué le pèlerinage l'an passé.

A. B.

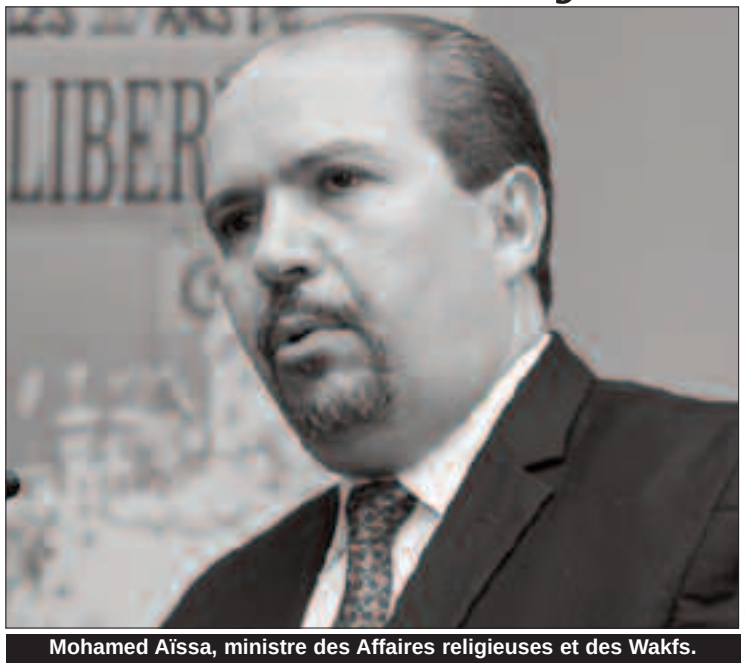

Photo : NewPress

Mohamed Aïssa, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs.

TIPASA

Les 8 terroristes abattus par l'ANP identifiés

Les 8 terroristes abattus par les éléments de l'Armée nationale populaire, ANP, lors d'une opération de ratissage en cours depuis le 23 juillet dans la zone de Safsafala, région de Gouraya (wilaya de Tipasa), située dans le territoire de la Première région militaire (1re RM), ont été identifiés, indique un communiqué de l'armée. B. Bellahouel, alias «Dha Noun», B. Faouzi, alias «Abou Djihad», A. Mohamed, alias «Abou Ammar», B. Karim, alias «Abou Bakr El Ansari», S. Mebkhou «Abou Mansour», N. Abdelghani, alias «Abou El Yatim», et S. Habib, alias «Abou Hamza».

Pour rappel, lors d'une opération qualifiée de qualité, les éléments de l'ANP, en plus des 8 terroristes neutralisés, ont également récupéré 10 armes et des munitions comme l'indique le communiqué lequel précise, par ailleurs, que «lors d'une opération de recherche et de ratissage, un détachement de l'ANP a découvert et détruit trois mines de confection artisanale à Bordj-Bou-Arréridj/5e RM».

Abachi L.

RAPATRIEMENT DES IMMIGRÉS SUBSAHARIENS

L'opération a repris hier

L'opération de rapatriement des ressortissants nigériens en situation irrégulière en Algérie a repris hier mardi.

Une opération dictée par le souci des autorités du pays de juguler le phénomène de l'immigration irrégulière et de lutter contre les réseaux de la traite des personnes. Elle est menée en étroite coordination avec les autorités nigériennes. Pour ce faire, un dispositif associant tous les secteurs et acteurs concernés dont le Croissant-Rouge algérien a été mis en place en vue de permettre la mise en œuvre des opérations de rapatriement dans les meilleures conditions possibles et dans le strict respect de la dignité et des droits humains, conformément aux engagements internationaux de l'Algérie en la matière. Dans ce cadre, les autorités algériennes ont veillé à ce que les opérations de rapatriement, effectuées l'année dernière et ayant concerné des immigrants subsahariens, s'effectuent, tout au long de leurs différentes étapes, dans des conditions optimales de confort et de sécurité. Le dispositif ainsi mis en place est dûment complété par une prise en charge médicale et psychologique, selon une déclaration du porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

R. N.